ART. 5 OCTIES N° 912

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mai 2025

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 912

présenté par Mme Bonnivard, Mme Corneloup, Mme Bazin-Malgras, M. Le Fur, Mme Dalloz et M. Forissier

ARTICLE 5 OCTIES

Retiré avant publication.		